

RSM Rhône-Alpes

2 bis, rue Tête d'Or

69006 LYON

T : +33 (0) 4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

**INSTITUT REGIONAL DE FORMATION
DES METIERS DE L'ARTISANAT DE L'HERAULT – IRFMA 34**

Siège social : 154, rue Bernard GIRAUDEAU
CS 59999
34187 MONTPELLIER cedex4

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux membres élus,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault et en application de l'article R.6233-6 du code du Travail, nous avons établi le présent rapport portant sur le contrôle des comptes annuels de l'Institut Régional de Formation des Métiers de l'Artisanat de l'Hérault, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de la Chambre de Métiers. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels du Centre de Formation d'Apprentis de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions réglementaires et comptables qui leur sont applicables.

Lyon, le 3 juin 2020
Le Commissaire aux Comptes
RSM Rhône-Alpes



Représenté par Evelyne CHANSAVANG
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON

ACTIF	Montant brut	Amortissements	Montant net 2019	2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels				
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	67 248,26	63 601,35	3 646,91	11 028,84
Immobilisations incorporelles encours				
Avances et acomptes				
Sous-total (immobilisations incorporelles)	67 248,26	63 601,35	3 646,91	11 028,84
Immobilisations Corporelles				
Terrains	418 362,21		418 362,21	418 362,21
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions	3 922 909,56	587 479,01	3 335 430,55	3 483 629,20
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériel et outillage	552 222,74	214 384,66	337 838,08	395 631,47
Autre immobilisations corporelles	116 929,81	40 864,16	76 065,65	75 747,80
Immobilisations corporelles encours				
Avances et acomptes				
Sous-total (immobilisations corporelles)	5 010 424,32	842 727,83	4 167 696,49	4 373 370,68
Immobilisations financières				
Participations et autres formes de participation				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Sous-total (immobilisations financières)				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	5 077 672,58	906 329,18	4 171 343,40	4 384 399,52
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés	12 494,00		12 494,00	14 763,25
Fournisseurs débiteurs				
Personnels et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8,00		8,00	8,00
Etat et autres collectivités publiques	139 138,89		139 138,89	129 508,63
Comptes courants				
Autres créances				
Charges constatées d'avance	302,96		302,96	4 896,06
Compte de liaison des établissements				
Opérations de trésorerie inter-services				
Sous-total 1	151 943,85	0,00	151 943,85	149 175,94
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Caisse	32,00		32,00	32,00
Comptes bancaires débiteurs	1 430 349,03		1 430 349,03	1 307 809,66
Comptes de Virements internes				
Sous-total 2 (Disponibilités)	1 430 381,03	0,00	1 430 381,03	1 307 841,66
Régies d'avances et accreditifs				
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	1 582 324,88	0,00	1 582 324,88	1 457 017,60
TOTAL GENERAL (I+II)	6 659 997,46	906 329,18	5 753 668,28	5 841 417,12

PASSIF	2019	2018
CAPITAUX PROPRES		
Apports		
Dotations		
Dons et legs		
Affectation		
Financements de l'Etat rattachés à des actifs détermin.		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Dont : Part de droit additionnel affectée à un investissement		
Dont : Autres réserves (réserves facultatives)		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	-331 187,00	-254 291,42
Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)	-55 098,25	-76 895,58
Financements des tiers autres que l'Etat rattachés	2 036 887,04	2 095 029,09
TOTAL I CAPITAUX PROPRES	1 650 601,79	1 763 842,09
PROVISIONS		
Provisions pour risques	9 987,90	
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS	9 987,90	0,00
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établiss.de crédit	1 055 487,62	1 089 078,46
Emprunts et dettes financières divers	2 855,16	2 896,12
Avances de l'Etat et autres collectivités publiques		
Comptes bancaires créditeurs		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 036,42	140 156,23
Dont : fournisseurs	50 694,64	123 471,68
Dont : fournisseurs d'immobilisations		
Dont : fournisseurs effets à payer		
Dont : fournisseurs factures non parvenues	10 341,78	16 684,55
Dettes fiscales et sociales	48 408,07	1 770,70
Dont : Personnels et comptes rattachés	16 126,15	124,37
Dont : Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 862,44	
Dont : Etat et autres collectivités publiques	4 419,48	1 646,33
Compte de liaison des établissements	2 928 291,32	2 843 673,52
Opérations de trésorerie inter-services		
Comptes courants		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Clients et comptes rattachés		
Autres dettes (y.c 47)	-3 000,00	
Produits constatés d'avance		
TOTAL III DETTES	4 093 078,59	4 077 575,03
TOTALGENERAL (I+II+III)	5 753 668,28	5 841 417,12

Numéro de compte	2019	2018
CHARGES D'EXPLOITATION		
64 Charges de personnels	476 678,96	338 123,53
621 Personnel Extérieurs		
6311 Taxes sur les salaires	24 879,73	20 939,91
6333 Impôts et taxes sur rémunération	2 582,50	2 749,63
60 Achat (sauf 603)	221 466,16	69 987,65
603 Variation de stocks		
657 et 658 Charges spécifiques	1 315,58	
Autres charges de gestion	150 474,86	285 379,87
681 Dot amo, dépr, prov exploitation	237 621,62	239 556,16
* TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)	1 115 019,41	956 736,75
** Résultat d'exploitation	106 315,48-	136 844,90
CHARGES FINANCIERES		
66 Charges financières	34 887,38	35 849,19
dont 6616 intérêts emprunts et dettes		
686 Dot amo, dépr, prov ch. finan.		
* TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (II)	34 887,38	35 849,19
** Résultat financier	34 887,38-	35 849,19
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
67 Charges exceptionnelles	4 473,08	18 546,05
dont 675 VNC actifs cédés		
687 Dot amo, dépr, prov cha. except.		
* TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)	4 473,08	18 546,05
** Résultat exceptionnel	86 104,61	95 798,51-
69 Impôt sur bénéfices		
** TOTAL DES CHARGES (I+II+III+69)	1 154 379,87	1 011 131,99
*** Solde Créiteur (bénéfice)		
*** TOTAL GENERAL	1 154 379,87	1 011 131,99
PRODUITS D'EXPLOITATION		
74 Subventions d'exploitations	840 136,00	674 345,44
dont 7412 ministère com. Artisanat	0,00	
dont 7442 région	560 136,00	423 345,00
dont 7481 taxe d'apprentissage	0,00	0,00
dont 7487 sub CRMA	0,00	0,00
71 Production stockée	0,00	0,00
757 Produits spécifiques	0,00	0,00
dont 7571 taxe pour frais de chambres	0,00	0,00
dont 7574 ress. ou subv. de fonc	0,00	0,00
dont 7575 droit add. fin. conseils form.	0,00	0,00
70, 72, 75 Produits de gestion	168 567,93	145 546,41
781 Rep sur am, dépréc, et prov d'expl.	0,00	0,00
791 Transferts de charges d'exploitation	0,00	0,00
* TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (IV)	1 008 703,93	819 891,85
PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00
786 Reprises sur dépréc et prov financie	0,00	0,00
796 Transfert de charges financières	0,00	0,00
* TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	90 577,69	114 344,56
dont 775 prodts des cessions d'actifs	0,00	0,00
dont 777 cote part subv invst	87 567,00	88 820,00
787 Reprises sur déprec et prov except.	0,00	0,00
797 Transferts de charges except.	0,00	0,00
* TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VI)	90 577,69	114 344,56
** TOTAL DES PRODUITS (IV+V+VI)	1 099 281,62	934 236,41
*** Solde Débiteur (Perte)	55 098,25	76 895,58
*** TOTAL GENERAL	1 154 379,87	1 011 131,99

Annexe IRFMA34
Exercice clos le 31/12/2019

CFA – IRFMA34
154 Rue Bernard Giraudeau CS 59999 34 187 MONTPELLIER CEDEX 4

Les comptes du CFA sont issus des comptes de la CMA de l'Hérault qui en est l'organisme gestionnaire, le CFA étant un service de la CMA et non une structure juridique distincte.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total avant répartition est de 5 753 668,28 euros et au compte de résultat de l'exercice dont le résultat est déficitaire de 55 098,25 euros.

La période d'activité du CFA est du 01/01/2019 au 31/12/2019.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes qui ont été établis le 26 mai 2020.

Elle comporte des éléments d'informations complémentaires au bilan et au budget de fonctionnement, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'exercice.

Ces éléments d'informations ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative.

Cette annexe se présente comme suit :

- I. Faits caractéristiques de l'exercice**
- II. Règles et méthodes comptables**
- III. Engagements financiers & Autres éléments significatifs**
- IV. Notes sur le bilan actif**
- V. Notes sur le bilan passif**
- VI. Autres informations**

I. Faits caractéristiques de l'exercice

- L'institut Régional de formation des Métiers de l'Artisanat de l'Hérault a compté 188 apprentis sur l'exercice 2019, soit dans le détail des formations :

Annexe IRFMA34
Exercice clos le 31/12/2019

- TH3 M en 2 ans électricité	25
- TH3 M en 2 ans génie clim.	8
- TH3 M en 2 ans coiffeur	17
- BM Menuiserie	15
- CAP Esthétique	30
- CAP pâtissier	42
- CAP APH	12
- CAP coiffeur	16
- MC 5 pâtisserie	14
- BP coiffure	9

1. Les produits du CFA-IRFMA 34 sont de 1 099 281,62 € dont 280 000 € de participation de l'organisme gestionnaire. Les charges sont de 1 154 379,87 €.
2. Le projet immobilier « Le campus de l'Artisanat » est terminé.
En conséquence, les amortissements par composant ont débuté au 01/01/2016.
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice pouvant avoir une incidence sur la situation financière ou le résultat de l'exercice n'est à signaler.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Les mesures prises en réaction à cette situation ont perturbé l'activité de la chambre sans toutefois remettre en cause le principe de continuité d'exploitation.

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation en vigueur, et en particulier de l'arrêté du 20 décembre 2012 relatif au référentiel applicable aux établissements du réseau des chambres de métiers et d'artisanat.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault est un établissement public économique de l'Etat (article 6 du code de l'Artisanat).

Conformément à l'article 28 du code de l'artisanat, le budget et les annexes présentés sont établis dans les formes prescrites par le Ministre chargé de l'Artisanat et le Ministre chargé du budget.

Toutefois il découle de l'article 19 III du code précité que le plan comptable général (règlement du CRC n°99-03) s'applique et prime donc sur le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 et les différentes Instructions comptables (notamment l'instruction n°06-007-M9 du 23 janvier 2006) publiées par la Direction Générale de la comptabilité publique.

Annexe IRFMA34

Exercice clos le 31/12/2019

Il a été tenu compte pour l'établissement des documents comptables et de l'annexe de l'avis n°2003-04 du conseil Nationale de la Comptabilité en ce qui concerne l'obligation d'une comptabilité distincte pour le CFA d'une part, l'obligation de reversement de la taxe d'apprentissage non utilisée et l'information des tiers financeurs d'autre part.

Les comptes sont transmis à l'autorité de tutelle.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :
 - Autres immobilisations incorporelles = 3 ans,
 - Constructions = 15 à 50 ans selon les composants,
 - Construction sur sol d'autrui = 10 ans,
 - Matériel de bureau = 5 à 10 ans,
 - Matériel informatique = 3 à 5 ans,
 - Mobilier = 10 ans,
 - Divers Installations Matériels et outillages = 5 ans.
- Créances
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- Subventions d'investissements
Elles sont comptabilisées en fonction des demandes de paiement et des justificatifs des dépenses auprès de l'organisme financeur. La reprise des subventions d'investissement au compte de résultat est affectée au même rythme que l'amortissement des équipements financés.

Annexe IRFMA34
Exercice clos le 31/12/2019

1. Les charges directement affectables au CFA ont été imputées aux activités concernées, les charges indirectes ont été réparties en fonction de la superficie des bâtiments Pierres Vives affectées au CFA, soit 29,13% de la superficie totale.
2. Il a été mis en place un compte de liaison. Dans les comptes du CFA, le compte de liaison fonctionne comme un compte courant et traduit les ressources mises par la CMA à disposition du CFA, soit au titre de financement durable de son infrastructure, soit pour ses besoins courants de trésorerie. Il n'est pas exclu toutefois que dans les comptes du CFA, le compte de liaison présente un solde débiteur. Dans la comptabilité de la CMA34, le compte de liaison est destiné à enregistrer les mouvements comptables qui seront définitivement affectés lors de la prochaine intégration des opérations du CFA. Il fonctionne comme un compte transitoire.

Suite au changement de logiciel comptable au 01/01/2020, passage sur SAP, Il y a eu un changement de présentation et d'affectation dans le bilan du compte de liaison.

En effet, au 31/12/2018 le compte de liaison (cpte 45) présenté un solde débiteur de 3 393 262,63 € et un solde créditeur de 6 236 936,15 €. Sur le bilan présenté au 31/12/2018 le solde débiteur était situé à l'actif du bilan et se cumulait avec le compte 512300 disponibilités qui lui était de 1 307 809,66 €. Ainsi le total du compte courant dans l'actif circulant présentait un solde de 4 701 072,29 €. Alors que le solde du compte de liaison créditeur était au passif du bilan dans les dettes pour 6 236 936,15 €.

Sur la nouvelle présentation du bilan pour 2018, on trouve à l'actif circulant le poste disponibilité pour 1 307 809,66 € et au passif du bilan, dans les dettes le solde du compte de liaison pour la somme de 2 843 673,52 €. (crédit – débit)

Pour les comptes 2019, la même méthode a été retenue.

III. Engagements financiers & éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements : locations longues durées	14 150

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

Annexe IRFMA34
Exercice clos le 31/12/2019

Garanties reçues de la CEGC (Compagnie Engagement Garantie Caution).

Caisse d'épargne : 50% du capital restant dû soit au 31/12/2019 : $1\,252\,605.81 \times 50\% = 626\,302.91\text{€}$
CEGC

Crédit coopératif : 50% du capital restant dû soit au 31/12/2019 : $1\,230\,342.55 \times 50\% = 615\,171.28\text{€}$
CEGC

Banque populaire : 50% du capital restant dû soit au 31/12/2019 : $1\,255\,734.90 \times 50\% = 627\,867.45\text{€}$
CEGC

Soit un total de $1\,869\,341.64\text{€} \times 29.13\% = \underline{\underline{544\,539.22\text{€}}}$ **Pour le CFA**

La superficie des bâtiments Pierres Vives affectées au CFA représente 29,13% de la superficie totale.

Annexe IRFMA34
Exercice clos le 31/12/2019

IV. Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	67 248			67 248
Immobilisations corporelles	4 995 847	14 578		5 010 425
Immobilisations financières				
Total	5 063 095	14 578		5 077 673
Amortissements & provisions				
Immobilisations incorporelles	56 220	7 382		63 602
Immobilisations corporelles	622 475	220 252		842 727
Immobilisations financières				
Total	678 695	227 634		906 329

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	151 944	151 944	
TOTAL	151 944	151 944	

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	NEANT
Immobilisations financières	NEANT
Clients & comptes rattachés	12 494
Autres créances	NEANT
Disponibilités	NEANT

Annexe IRFMA34
Exercice clos le 31/12/2019

V. Notes sur le bilan passif

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
Total	0			0

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	1 058 343	37 553	150 611	870 179
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	61 036	61 036		
Dettes fiscales & sociales	48 408	48 408		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
	1 167 787	146 997	150 611	870 179

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	NEANT
Autres emprunts obligataires	NEANT
Emprunts & dettes établissement de crédit	2 855
Emprunts & dettes financières divers	NEANT
Fournisseurs	10 342
Dettes fiscales & sociales	NEANT
Autres dettes	NEANT

Annexe IRFMA34
Exercice clos le 31/12/2019

VI. Autres informations

Honoraires CAC

Sur 2019, les honoraires de commissariat aux comptes se sont élevés à **4 150 €**

Effectifs ETP

	2019
Statutaires	4,49
Contractuels	0,08
Vacataires	23

Détail des subventions d'investissement au 31/12/2019

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
REGION IRFMA	2 356 250	29 425		2 385 675
Total	2 356 250	0	0	2 385 675

Annexe IRFMA34
Exercice clos le 31/12/2019

Résultat exceptionnel au 31/12/2019

	2019	2018	Variation montant	Variation %
Produits exceptionnels	90 577,69	114 344,56	-23 766,87	
771000 Pds sur opérations de gestion			0,00	
771800 Autres produits exc s/ op de gestion			0,00	
772000 Pds exc exercice antérieur	3 010,69	25 524,11	-22 513,42	
775200 Pds cession immo copr			0,00	
777000 Quote part sub, inv	87 567,00	88 820,45	-1 253,45	-1,41%
778000 Autres produits exc			0,00	
Charges exceptionnelles	4 473,08	18 546,05	-14 072,97	
671100 Charges except s/ op de gestion			0,00	
671200 Charges except s/ op de gestion			0,00	
671800 autres charges exc s/ op de gestion			0,00	
672000 Charges exc exercice antérieur	4 473,08	18 546,05	-14 072,97	-75,88%
675200 VCN Immobilisation corp,			0,00	
Résultat exceptionnel	86 104,61	95 798,51	-9 693,90	

Détail des Provisions au 31/12/2019

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Provision risque retraite	0	9 988	0	9 988
Total	0	9 988	0	9 988